



FEDERATION FRANCAISE DE SKI

Comité Départemental du Haut Rhin.

Le 17 février 2010



Commission des Règles & Contrôles du CD 68

Formation/Recyclage JUGES de COMPETITIONS ALPINES

Selon les nouvelles directives de la FFS annoncées lors des Journées Techniques Régionales de novembre 2008 et 2009 à La Bresse, le Comité Départemental du Haut – Rhin, propose aux candidats, nouveaux et anciens, qui souhaitent s'investir dans l'organisation des courses alpines de participer à la séance de Juge de Compétition qui sera animée par :

Richard BANZET et Roland LEICHER.

**Mercredi 3 mars 2010 à 20 heures
au Bungalow de l'ACS Peugeot Citroën Mulhouse.**

Les candidats devront impérativement s'inscrire en utilisant l'adresse suivante : <http://skivosges.net> ou à défaut en téléphonant au: 03 89 26 05 27.

Depuis 2008 les brevets de Juges ont été modifiés par le Bureau Technique National dans un souci de simplification.

A la fin d'une période transitoire de 5 ans, seuls les Brevets suivants subsisteront :

- Juge de compétition dans chaque discipline.
- Juge de style (pour les disciplines à notation de style)
- Délégué Technique FFS.
- Délégué Technique FIS.
- Chronométrateur-gestionnaire de course.
- Traceurs.

La formation est composée de 2 modules:

- En salle, la base, à l'aide d'un CD fourni par la FFS. (Durée : 2 heures) .
- Sur le terrain, pendant des compétitions, en assurant une mission sous le contrôle du DT.

Sont concernés pour le module en salle:

- **Tout nouveau candidat à la fonction de Juge de Compétition.**
- **Juge Régional (devenant Juge de Compétition).**
- **Juge National (devenant Juge de Compétition).**
- **DT Fédéral (devenant DT de Compétition).**
- **Tous les chronométrateurs.**

Sont concernés pour le second module, sur le terrain :

- **Tout nouveau candidat à la fonction de Juge de Compétition.**
- **Tous les juges régionaux.**

Le niveau de Juge Régional disparaîtra après 2010, la participation à ce type de recyclage est donc impérative afin de pouvoir continuer à exercer sur les épreuves officielles.

Le suivi se fera sur un livret de formation.

BANZET Richard
Responsable de la commission des R&C du CD68